

INFOS CHANTIER #3 TRAVERSÉE DE BLANZY



DES TRAVAUX D'AMPLEUR SUR 3 KM EN SECTEUR URBAIN

Afin de la sécuriser la portion de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) traversant Blanzy, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté a initié des travaux d'envergure pour aménager ce linéaire en 2x2 voies.

Cette opération d'élargissement comprend notamment la déconstruction des ponts existants et la reconstruction de nouveaux ouvrages, le réaménagement de l'échangeur existant de Blanzy centre, la création du nouvel échangeur de Blanzy ouest et la création d'une voie nouvelle.

CHIFFRES CLÉS

50 7500 m² AGENTS DE TRAVAUX **ÉCHANGEURS** DE CHAUSSÉES

2890 м 500 м 690 м

D'ÉCRANS PHONIQUES DE LONGUEUR REMÉANDRAGE DE LA SORME SOUTÈNEMENT

www.rcea-saoneetloire.fr

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les travaux de terrassement ont permis de modeler le relief du terrain afin d'y construire les futures chaussées et ouvrages de la nouvelle infrastructure.



Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté









D'IMPORTANTS TRAVAUX DE SOUTENEMENT

La portion de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) traversant Blanzy est située en contrebas du secteur urbain avec un dénivelé important pouvant atteindre 8 mètres de hauteur. L'aménagement à 2x2 voies de la RCEA dans ce secteur urbanisé contraint à nécessité la création de parois de soutènement pour soutenir les secteurs urbanisés existants.

3 ÉTAPES DE TRAVAUX POUR CONSTRUIRE UN MUR «DU HAUT VERS LE BAS»:

Creusement à partir de la partie haute par phases descendantes successives

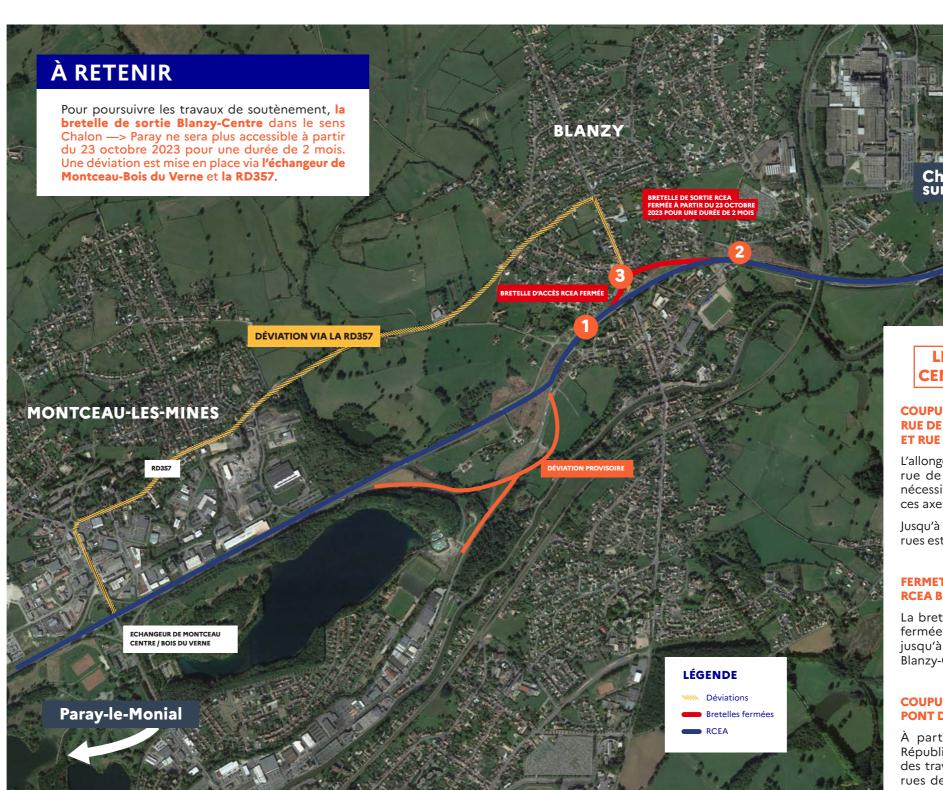
Mise en place de ferraillage puis projections successives de béton

Renforcement du sol par la mise en place de barres passives appelées «clous»

DES PANNEAUX ACOUSTIQUES SURPLOMBANT LES MURS DE SOUTENEMENT

La réalisation des fondations destinées à recevoir les écrans acoustiques a déjà commencé. Il s'agit d'une opération particulièrement délicate. Les fondations métalliques doivent être enfoncées sur quatre mètres sans venir percuter les nombreux clous perçant horizontalement la paroi.

Au total, 7820 m2 de surface de panneaux antibruit seront installés sur un linéaire de 2890 mètres. Les premiers seront opérationnels à l'été 2024 et tous seront installés en fin d'année prochaine.



LES TRAVAUX DANS LE CENTRE VILLE DE BLANZY

CHANGEUR DE LA FIOLLE

COUPURE CIRCULATION RUE DE LA CHASSAGNE ET RUE DE L'ÉGALITÉ

L'allongement des passages inférieurs situés rue de la Chassagne et rue de l'Égalité nécessite une coupure de circulation sur ces axes.

Jusqu'à l'été 2024, la circulation sur ces deux rues est déviée sur la rue de la République.

FERMETURE BRETELLE RCEA BLANZY CENTRE ©

La bretelle vers Paray est définitivement fermée. Une déviation est mise en place jusqu'à l'ouverture du nouvel échangeur Blanzy-Ouest par la RD357.

COUPURE DU PONT DE LA RÉPUBLIQUE

À partir de l'été 2024, le pont de la République sera fermé pour la réalisation des travaux et les passages inférieurs des rues de l'Égalité de la Chassagne seront ré-ouverts.

CONTINUITÉ HYDRAULIQUE : DES AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Le rétablissement des continuités écologiques est un enjeu important sur l'opération de la traversée de Blanzy notamment avec le nouveau méandrage du cours d'eau la Sorme.

NOTRE SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Dès le lancement de cette opération, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté a pris en compte la dimension environnementale du projet en allant au-delà des obligations réglementaires. L'opération décline la démarche «Eviter, Réduire, et Compenser» les impacts environnementaux tout au long de la vie du projet, des études amont jusqu'à la réalisation des travaux.

REMÉANDRAGE DE LA SORME

Cette opération consiste à reconstituer des méandres pour donner à la rivière de la Sorme une morphologie plus sinueuse se rapprochant de son style fluvial naturel. Ainsi, la faune et la flore aquatiques pourront mieux coloniser ce milieu renaturé.



LE SAVIEZ-VOUS?

Pour la grande majorité des espèces, les lieux de reproduction, d'alimentation et de croissance ne sont pas les mêmes. Elles doivent donc pouvoir se déplacer librement entre ces différents habitats pour accomplir leur cycle biologique.

Les compensations environnementales audelà des emprises du chantier vont permettre de recréer des corridors écologiques pour assurer les connexions entre les différents réservoirs de biodiversité.







Cette opération d'aménagement fait partie du programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA en Saône-et-Loire (phase 1 et phase 2) au titre duquel près de 600M€ ont été investis par l'Etat et ses partenaires depuis 2014. A l'issue de ce programme, la quasi totalité de la RCEA sera à 2x2 voies en Saône-et-Loire, alors que seulement 50% du linéaire l'était en 2014.







